

04 mai 2011

N° 15 – 2011

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine

+33 (0) 1 46 98 73 17

Communication et affaires publiques

Antonio Moretti

+44 (0) 203 207 85 62

Directeur Relations Investisseurs

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées par l'Assemblée Générale Mixte de SCOR du 4 mai 2011

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de SCOR SE s'est tenue à Paris-La Défense le 4 mai 2011, sous la présidence de Denis Kessler, Président – Directeur général de SCOR SE.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, il est précisé que 689 actionnaires ont participé à cette Assemblée, représentant ensemble 115 579 355 voix, soit 63,5% des actions ayant droit de participer au vote et 61,5 % du capital (compte tenu des actions auto-détenues).

Les résolutions proposées ont toutes été approuvées. Le résultat détaillé de chacun des votes figure ci-dessous.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Pour chacune des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire¹, 115 579 355 actions représentant 115 579 355 voix participaient au vote, soit 63,5 % des actions ayant droit de participer au vote et 61,5 % du capital (compte tenu des actions auto-détenues).

1. Approbation des rapports et comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 : 115 556 120 voix pour, soit 99,9944 % des suffrages exprimés ; 6 501 voix contre, soit 0,0056 % des suffrages exprimés ; 16 734 abstentions.
2. Affectation du résultat et détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 : 115 570 894 voix pour, soit 99,9998 % des suffrages exprimés ; 200 voix contre, soit 0,0002 % des suffrages exprimés ; 8 261 abstentions.

¹ A l'exception de la quatrième résolution pour laquelle ont également été exclues du vote les actions détenues par les actionnaires intéressés aux conventions concernées, lesquelles représentaient ensemble 455 932 droits de vote, le nombre d'actions votantes ayant ainsi été ramené à 115 123 423, soit 61,3% du capital.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

04 mai 2011

N° 15 – 2011

3. Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 : 115 552 403 voix pour, soit 99,9976 % des suffrages exprimés ; 2 754 voix contre, soit 0,0024 % des suffrages exprimés ; 24 198 abstentions.
4. Approbation des conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux comptes en application de l'article L.225-38 du Code de commerce : 114 297 002 voix pour, soit 99,3606 % des suffrages exprimés ; 735 529 voix contre, soit 0,6394 % des suffrages exprimés ; 90 892 abstentions.
5. Renouvellement du mandat de Monsieur Gérard Andreck en qualité d'administrateur de la Société : 115 030 100 voix pour, soit 99,5708 % des suffrages exprimés ; 495 883 voix contre, soit 0,4292 % des suffrages exprimés ; 53 372 abstentions.
6. Renouvellement du mandat de Monsieur Peter Eckert en qualité d'administrateur de la Société : 114 915 125 voix pour, soit 99,4749 % des suffrages exprimés ; 606 628 voix contre, soit 0,5251 % des suffrages exprimés ; 57 602 abstentions.
7. Nomination de Monsieur Charles Gave en qualité d'administrateur de la Société : 115 523 489 voix pour, soit 99,9971 % des suffrages exprimés ; 3 295 voix contre, soit 0,0029 % des suffrages exprimés ; 52 571 abstentions.
8. Renouvellement du mandat de Monsieur Denis Kessler en qualité d'administrateur de la Société : 95 638 465 voix pour, soit 83,7959 % des suffrages exprimés ; 18 494 105 voix contre, soit 16,2041 % des suffrages exprimés ; 1 446 785 abstentions.
9. Renouvellement du mandat de Monsieur Daniel Lebègue en qualité d'administrateur de la Société : 109 000 584 voix pour, soit 99,3302 % des suffrages exprimés ; 734 981 voix contre, soit 0,6698 % des suffrages exprimés ; 5 843 790 abstentions.
10. Renouvellement du mandat de Médéric Prévoyance en qualité d'administrateur de la Société : 86 185 094 voix pour, soit 80,6544 % des suffrages exprimés ; 20 672 209 voix contre, soit 19,3456 % des suffrages exprimés ; 8 722 052 abstentions.
11. Renouvellement du mandat de Monsieur Luc Rougé en qualité d'administrateur de la Société : 115 026 988 voix pour, soit 99,5538 % des suffrages exprimés ; 515 534 voix contre, soit 0,4462 % des suffrages exprimés ; 36 833 abstentions.
12. Nomination de Madame Guylaine Saucier en qualité d'administrateur de la Société : 107 313 549 voix pour, soit 99,1748 % des suffrages exprimés ; 892 920 voix contre, soit 0,8252 % des suffrages exprimés ; 7 372 886 abstentions.
13. Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Claude Seys en qualité d'administrateur de la Société : 115 093 923 voix pour, soit 99,6126 % des suffrages exprimés ; 447 587 voix contre, soit 0,3874 % des suffrages exprimés ; 37 845 abstentions.
14. Renouvellement du mandat de Monsieur Claude Tendil en qualité d'administrateur de la Société : 88 976 311 voix pour, soit 78,3399 % des suffrages exprimés ; 24 600 948 voix contre, soit 21,6601 % des suffrages exprimés ; 2 002 096 abstentions.
15. Renouvellement du mandat de Monsieur Daniel Valot en qualité d'administrateur de la Société : 114 459 545 voix pour, soit 99,0867 % des suffrages exprimés ; 1 054 980 voix contre, soit 0,9133 % des suffrages exprimés ; 64 830 abstentions.
16. Renouvellement du mandat de Monsieur Georges Chodron de Courcel en qualité de censeur de la Société : 78 144 623 voix pour, soit 71,2900 % des suffrages exprimés ; 31 470 459 voix contre, soit 28,7100 % des suffrages exprimés ; 5 964 273 abstentions.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

04 mai 2011

N° 15 – 2011

17. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société : 115 451 058 voix pour, soit 99,9038 % des suffrages exprimés ; 111 184 voix contre, soit 0,0962 % des suffrages exprimés ; 17 113 abstentions.
18. Pouvoirs pour les formalités : 115 560 459 voix pour, soit 99,9979 % des suffrages exprimés ; 2 394 voix contre, soit 0,0021 % des suffrages exprimés ; 16 502 abstentions.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Pour chacune des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire, 115 579 355 actions représentant 115 579 355 voix participaient au vote, soit 63,5 % des actions ayant droit de participer au vote et 61,5 % du capital (compte tenu des actions auto-détenues).

19. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes : 115 541 161 voix pour, soit 99,9878 % des suffrages exprimés ; 14 110 voix contre, soit 0,0122 % des suffrages exprimés ; 24 084 abstentions.
20. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription : 114 102 615 voix pour, soit 98,7858 % des suffrages exprimés ; 1 402 495 voix contre, soit 1,2142 % des suffrages exprimés ; 74 245 abstentions.
21. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, dans le cadre d'une offre au public, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription : 107 482 191 voix pour, soit 95,0183 % des suffrages exprimés ; 5 635 220 voix contre, soit 4,9817 % des suffrages exprimés ; 2 461 944 abstentions.
22. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription : 97 617 224 voix pour, soit 86,2853 % des suffrages exprimés ; 15 515 810 voix contre, soit 13,7147 % des suffrages exprimés ; 2 446 321 abstentions.
23. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration afin d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à un titre de créance, en rémunération de titres apportés à la Société dans le cadre de toute offre publique d'échange initiée par celle-ci : 102 231 082 voix pour, soit 88,5316 % des suffrages exprimés ; 13 243 067 voix contre, soit 11,4684 % des suffrages exprimés ; 105 206 abstentions.
24. Délégation consentie au Conseil d'administration afin d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à un titre de créance, en rémunération de titres apportés à la Société dans le cadre d'apports en nature limités à 10% de son capital : 104 172 368 voix pour, soit 90,2122 % des suffrages exprimés ; 11 302 395 voix contre, soit 9,7878 % des suffrages exprimés ; 104 592 abstentions.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

04 mai 2011

N° 15 – 2011

25. Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription : 98 622 929 voix pour, soit 85,4005 % des suffrages exprimés ; 16 859 882 voix contre, soit 14,5995 % des suffrages exprimés ; 96 544 abstentions.
26. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société : 104 452 008 voix pour, soit 90,4018 % des suffrages exprimés ; 11 089 899 voix contre, soit 9,5982 % des suffrages exprimés ; 37 448 abstentions.
27. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues : 115 004 757 voix pour, soit 99,5261 % des suffrages exprimés ; 547 605 voix contre, soit 0,4739 % des suffrages exprimés ; 26 993 abstentions.
28. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel salarié et des dirigeants-mandataires sociaux : 92 724 449 voix pour, soit 80,7986 % des suffrages exprimés ; 22 035 572 voix contre, soit 19,2014 % des suffrages exprimés ; 819 334 abstentions.
29. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société en faveur des membres du personnel salarié et des dirigeants-mandataires sociaux : 92 082 368 voix pour, soit 80,2453 % des suffrages exprimés ; 22 668 706 voix contre, soit 19,7547 % des suffrages exprimés ; 828 281 abstentions.
30. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par l'émission d'actions réservée aux adhérents de plans d'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers : 114 973 856 voix pour, soit 99,4914 % des suffrages exprimés ; 587 727 voix contre, soit 0,5086 % des suffrages exprimés ; 17 772 abstentions.
31. Plafond global des augmentations de capital : 112 860 936 voix pour, soit 97,7053 % des suffrages exprimés ; 2 650 651 voix contre, soit 2,2947 % des suffrages exprimés ; 67 768 abstentions.
32. Pouvoirs en vue des formalités : 115 500 335 voix pour, soit 99,9788 % des suffrages exprimés ; 24 518 voix contre, soit 0,0212 % des suffrages exprimés ; 54 502 abstentions.

*
* *

Les actionnaires de SCOR SE ont approuvé le dividende de EUR 1,10 par action proposé au titre de l'exercice 2010. La date de détachement du dividende a été fixée au 25 mai 2011 et la date de mise en paiement au 30 mai 2011.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

N° 15 – 2011

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros